



Le 14 septembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Innover par le design

La CCIP lance avec le soutien de la DGCIS/Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'emploi, avec le concours de l'ENSCI-Les Ateliers et de NEGOCIA, un programme original d'accompagnement de l'innovation pour les PME.

La maîtrise de l'innovation, de la création et du design est un facteur clé de compétitivité, essentiel notamment pour les PME-PMI. Elle permet de créer de nouveaux produits et de nouveaux marchés, de s'orienter vers des stratégies de différenciation, d'améliorer leur réactivité ainsi que la qualité et la flexibilité de leur production.

La DGCIS/ Ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi, a lancé en janvier 2009 un appel à projets visant à aider les industriels à orienter leurs ressources vers la création, le design, la conception, et plus largement vers l'innovation immatérielle.

Dans ce cadre, pour aider les PME à innover grâce aux apports conjugués du design et du marketing, la CCIP lance en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers) et l'école de commerce NEGOCIA (CCIP) le projet DEMO (Design, Entreprise et Marketing Opérationnel), cofinancé par la DGCIS / Ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi.

L'entreprise bénéficiera dans sa démarche d'innovation, d'un accompagnement de haut niveau, allant de l'analyse de son projet d'innovation jusqu'à la conception d'un produit ou service nouveau. Cet accompagnement est rendu possible grâce à la collaboration d'un designer diplômé de l'ENSCI et d'un étudiant de NEGOCIA, coachés par un professionnel confirmé du design management. Les entreprises retenues bénéficieront de conditions financières se limitant à un coût forfaitaire de 5 000 euros.

D'une durée de 6 mois, ce programme va être proposé à un nombre restreint de PME déjà engagées dans une démarche de développement par l'innovation mais ne recourant pas encore à une démarche de design. Cette opportunité est réservée à des PME situées à Paris et en petite couronne, déjà exportatrices, de plus de 20 personnes (hors secteur textile et habillement).

Les entreprises intéressées peuvent dès maintenant se manifester, et ce jusqu'à décembre 2009, pour une mise en œuvre à partir d'avril 2010.

Information presse

Julie Moscone - 01 55 65 46 28 - jmoscone@ccip.fr

Information entreprise

Jacques Leroux - 01 55 65 33 59 - jleroux@ccip.fr



Au service des 310 000 entreprises de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris :

- **Représente leurs intérêts auprès des pouvoirs publics**
- **Accompagne chaque étape de leur développement**
- **Forme leurs collaborateurs et futurs dirigeants**
- **Développe les foires, salons et congrès**